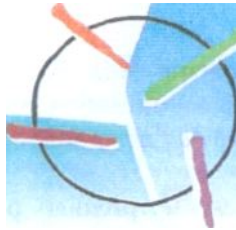


INFOS CONSO N°9 Février 2003



Février 2003

INFOS

CONSO

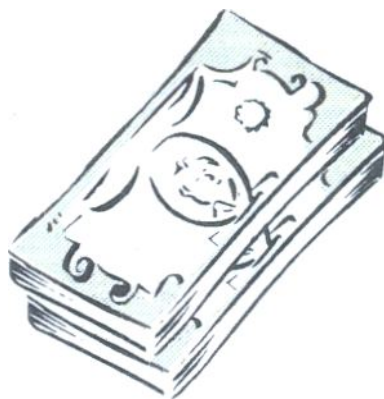
POINT DEFENSE DES CONSOMMATEURS

COMBIEN VOUS COÛTE VOTRE BANQUE ?

Le site testepourvous.com a réalisé un classement afin de déterminer quels sont les établissements bancaires les moins chers. Banque Directe, établissement en ligne, parvient aux meilleurs résultats, suivie par la Poste. Mais dans l'ensemble, les banques ont augmenté leurs tarifs de 3% pour 2002 grâce à la technique des « packages ». Ces forfaits comprennent le compte courant, la carte bancaire, le carnet de chèques et ses services complémentaires d'opposition, de découvert, de chèques de banque ou d'assurances diverses. Ces « packages » se sont imposés depuis à peu près 3 ans et ne cessent d'augmenter en nombre. Ils coûtent entre 80 et 85 euros et comprennent 6 ou 7 services qui ne correspondent ni à l'utilité ni à la consommation des clients. Mais ils sont contractés malgré tout dans la mesure où les services « à la carte » sont beaucoup plus chers. De plus, il convient d'être très prudent car ces « packages » sanctionnent les infidélités. En effet, la clôture du compte est facturée, les retraits dits « déplacés », c'est à dire hors réseau, sont payants et les virements automatiques par un autre établissement financier, notamment via les cartes magasins, aussi.

SOMMAIRE

- POINT DÉFENSE DES CONSOMMATEURS
Combien coûte votre banque ?p.1
- L'ACTUALITE DE L'UNION EUROPEENNE
 - U.E., l'élargissement en vuep.2
 - « Le Prestige » n'en a plus ...p.2
 - La PAC et les PVDp.2
 - Le divorce en questionp.2
- LES CLEFS Du surendettement P.2
 - LE SUCCES DE LA CMU P. 3
- L' ENERGIE ET LES FRANÇAIS p. 3
 - BREVES
 - Automobilep. 3
 - Consommationp. 3
 - Impôtsp. 3
 - Les enfants de la Télép. 4
- LE DEBAT NATIONAL SUR L' ENERGIE p. 4



L'ACTUALITE DE L'UNION EUROPEENNE,

LE PRESTTGE N' EN A PLUS

La législation européenne avait été renforcée après le naufrage de l'Erika en décembre 1999, s'agissant des contrôles des navires dans les ports, des sociétés de classification et la suppression de la possibilité de naviguer pour les pétroliers à simple coque, etc...

Les directives votées par le Parlement ont vu leur application différée par le Conseil des ministres... Les textes existent mais c'est leur application qui fait défaut.

La France (à l'instar de la Grèce, la Grande-Bretagne ou encore l'Espagne) est la première à s'offusquer de cet état de fait, cependant on note qu'elle est la lanterne rouge concernant le contrôle des bateaux effectué dans les ports.

Le Parlement européen a adopté une résolution pour la mise en oeuvre rapide dans l'Union Européenne des textes Erika I et II, l'application du principe « pollueur payeur », la mise en place rapide d'un fond pour les dommages de pollution et a apporté son soutien à la Galice, une zone de pêche et de tourisme, classée « Natura 2000 ».

LA PAC ET LES PVD

Le rapport sur la Politique Agricole Commune durable (PAC), ainsi que les dispositions sur la réforme agraire et le développement rural en vue de l'autosuffisance des Pays en Voie de Développement (PVD) ont été adoptés par les députés du Parlement Européen par 409 voix contre 4 (dont 37 abstentions).

Il s'agit entre autre de mettre en oeuvre des actions prioritaires de lutte contre la désertification, de favoriser l'accès à l'eau et donner le soutien financier et technique aux PVD dans le respect des normes de sécurité alimentaire.



Les CLEFS DU SURENDETTEMENT

Le nombre de ménages surendettés augmente de 4,4% pour l'année 2002. On compte 300 000 personnes en surendettement.

Les personnes surendettées gagnent moins de 1527 euros par mois. Le surendettement résulte pour les 2/3 d'un accident de la vie comme le chômage ou un divorce et pour 1/3 d'une accumulation de crédits. Face à ces chiffres, le 1^{er} décembre 2002, on a mis en place un solde bancaire insaisissable de 405,62 euros .

LE DIVORCE EN QUESTION

Les députés européens ont rendu un avis favorable sur le règlement qui vient simplifier l'exécution des divorces et ses conséquences, tel le droit de visite et de retour de l'enfant.

Il n'y aura plus de procédure particulière dans les Etats membres pour les cas d'enfants enlevés.

Si la Cour décide le retour d'un enfant, le pays concerné devra exécuter la décision. Ce texte vise à protéger les intérêts de l'enfant, son droit à être entendu, et avoir des relations avec ses deux parents.

La décision d'adoption de ce texte revient au final au Conseil, Le Parlement ayant été simplement consulté.

L'ENERGIE ET LES FRANCAIS

Une enquête a été réalisée auprès des Français courant septembre 2002, afin de déterminer à qui ils font confiance pour être informés sur les problèmes d'énergie.

Le résultat de cette enquête peut paraître surprenant. En effet, les Français font très peu confiance aux partis politiques (3%) et aux syndicats (7%) pour être informés. Les médias, contrairement à toute attente, ne sont pas plus reconnus comme une source fiable d'information (21%). Ce sont les associations de défense des consommateurs qui remportent la confiance des Français (51%) au détriment des écologistes (27%) et de l'autorité de sûreté nucléaire (25%). Cette enquête est révélatrice du manque de confiance des Français à l'égard de leurs élus. Seules les associations de défense de consommateurs seraient dignes de confiance sur la transparence des informations relatives à l'énergie !



LE SUCCES DE LA CMU

Le nombre de bénéficiaires de la Couverture Maladie Universelle (CMU), couverture complémentaire gratuite, s'élevait à environ 4,4 millions de personnes au 30 juin 2002, selon une étude de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation des statistiques (DREES) du ministère des Affaires sociales. Ce chiffre se divise entre 4,1 millions de bénéficiaires en France métropolitaine et 600 000 dans les DOM et correspond à 7,8% de la population dans son ensemble (7% de la population métropolitaine). En métropole les taux de couverture varient de 3,1% en Haute-Savoie à 13,2% dans le Gard et l'Hérault. Globalement, les taux de couverture les plus élevés correspondent géographiquement à un croissant sud-sud-est et au nord de la France, tandis que les moins élevés se trouvent dans l'Ouest, le Massif Central et le nord des Alpes. Au 30 juin 2002, 14% de ces dossiers, (soit 640 000) étaient gérés par un organisme complémentaire (mutuelle, assurance ou institution de prévoyance).

BREVES

AUTOMOBILE

La Tribune, dans un article en date du 22 janvier 2003, remet en cause la fiabilité des véhicules Peugeot et Renault. En effet, elle publie une enquête réalisée par l'«Automobile Magazine» sur la qualité-fiabilité de ces voitures en raison d'une succession d'incidents électroniques. Sont concernés les véhicules Peugeot 206 et 307, Renault Scénic et Laguna. Passe le test les Audi A3, A4, A6, BMW 3 et 5, Mercedes C et S, Toyota Previa.



CONSOMMATION

Plus de 50% des français se disent prêts à accepter un supplément de prix de 5% sur un produit en échange de «certains engagements de citoyenneté» de la part de l'entreprise qui le fabrique, et ce d'après une enquête du Credoc réalisée le 21 janvier 2003. Parmi ces engagements et dans cet ordre figurent : le refus du travail des enfants, la fabrication en France, le respect des conditions de travail des salariés, la promesse de ne plus polluer, l'aide à l'insertion des personnes en difficulté et l'aide au tiers monde

IMPOTS

Le centre d'appel Impôts service est généralisé à tout le territoire. Grâce au 0 820 32 42 52 (0,12 euros TTC la minute), le consommateur peut s'informer sur le calcul de l'assiette, le paiement et le contrôle de ses impôts. Ce numéro est accessible du lundi au vendredi de 8 heures à 22 heures et le samedi de 9 heures à 12 H

BREVES
(SUITE ET FIN)

LES ENFANTS DE LA TELE

Le journal *Libération* a publié dans son édition du 24 janvier 2003 un rapport sur le temps passé par les enfants à regarder la télévision.

Selon le Syndicat National de la Publicité Télévisée (SNPTV), les enfants et adolescents de 4 à 14 ans ont regardé en moyenne la télévision 2 h 18 par jour, soit un record de durée d'écoute de la télévision.

Quant aux adultes, ils ont regardé en moyenne 3 h 32 la télévision par jour l'an dernier, soit une hausse de 2 minutes par rapport à 2001

Ces chiffres sont en hausse continue depuis sept ans puisque, selon les mêmes sources issues des enquêtes Médiatrie, les jeunes passaient 1 h 51 par jour devant la télévision en 1995, soit 27 minutes de moins.



DEBAT NATIONAL SUR LES ENERGIES

Évolution de la politique énergétique pour les trente prochaines années
Les Français s'estiment peu ou mal informés (70%) sur les problématiques énergétiques. Une consultation citoyenne est lancée en amont du processus décisionnel sur les choix stratégiques de la politique énergétique de la France pour les trois prochaines décennies.

Un « Comité des Sages » lancera le débat auprès de l'ensemble des élus, il est composé de :

Edgar MORIN, Sociologue Philosophe ;
Pierre CASTILLON, Fondateur Académie des Technologies ;
Mac LESGGY, journaliste scientifique.

Jean BESSON (Député du Rhône) présentera à l'ensemble des élus, la substance des débats. Le débat national sur les orientations énergétiques va se tenir de mars à juin 2003. Les débats régionaux vont se dérouler, nous devons y tenir toute notre place

Session d'ouverture le 18 mars à Paris ;
Strasbourg : « L'usage de l'énergie au quotidien » (fin mars) ;
Nice : « L'énergie et l'entreprise » (début avril) ;
Bordeaux : « L'énergie fossile : gaz, pétrole, charbon » (fin avril) ;
Rennes : « Les autres ressources énergétiques » (début mai) ;
Paris : colloque de clôture « Pour !. une politique énergétique durable » ; Synthèse des travaux par le « Comité des Sages » (Edgar MORIN, Pierre CASTILLON, Marc LESGGY) en juin ;
2^e semestre : présentation du projet de loi sur les énergies.

*Le Congrès National du CNAFAL se tiendra les Samedi 17 mai et
Dimanche 18 mai 2003 à ALENÇON.*

Thème proposé : « L'Europe aujourd'hui et demain ».

INFOS CONSO est édité par le CNAFAL
Conseil National des Associations Familiales Laïques

108-110, avenue Ledru-Rollin 75011 PARIS

Téléphone : 01.47.00.02.40 Télécopie : 01.47.00.01.86

Messagerie :

Directeur de publication **Daniel FOUNDOULIS**

Rédactrices

Déborah ADATTO & Chrystèle REMY